

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les zones humides et la biodiversité représentent des éléments indissociables et essentiels au bon fonctionnement d'un bassin versant. La richesse des milieux et le patrimoine naturel remarquable présent, résulte très souvent de la fonctionnalité hydraulique et écologique des zones humides qu'il s'agisse de têtes de bassin, des zones de divagation fluviale, d'annexes hydrauliques ou encore d'espaces d'expansion de crue.

Cependant, ces milieux sensibles subissent des dysfonctionnements anthropiques majeurs depuis 4 ou 5 siècles (assèchement, espèces envahissantes, pollutions diverses, modifications climatiques,...). Une prise de conscience générale s'est donc mise en place au cours du siècle dernier. Des actions internationales, européennes et nationales ont vu le jour en faveur des zones humides et de la biodiversité : la convention Ramsar, le réseau Natura 2000, le Plan National d'Actions pour les Zones Humides,...

Le Plan Loire Grandeur Nature (PLGN) depuis sa première phase, 1994-1999, prend en compte ces problématiques à travers la restauration des populations des poissons migrateurs, la reconstitution des milieux naturels via le Life Loire nature, la reconquête de l'estuaire de la Loire.

Dans sa phase actuelle, 2007-2013, le PLGN intègre encore plus fortement ces thématiques au sein de la plate-forme « eau, espaces, espèces ». Ils sont en cohérence avec les objectifs de la Directive cadre sur l'eau déclinés par le prochain SDAGE Loire-Bretagne (2010-2015) et avec les enjeux de préservation de la biodiversité identifiés dans le cadre de Natura 2000.

Plus globalement, il s'agit de répondre aux objectifs de l'axe 3 du Programme FEDER Loire pour « faire du patrimoine naturel (...) du bassin de la Loire et de ses affluents, un moteur de développement de l'attractivité et la compétitivité des territoires ligériens avec des interventions sur le « territoire fluvial » formé par les infrastructures naturelles que constituent les corridors des cours d'eau et leurs territoires adjacents, des têtes de bassin jusqu'à l'estuaire.

Suite au premier séminaire relatif à l'espace de mobilité qui s'est tenu à Bourbon-Lancy en mai dernier, cette seconde rencontre, rassemblant les acteurs concernés par les zones humides et la biodiversité sur le bassin de la Loire, a pour objectifs de :

- présenter l'état d'avancement des projets tout en la reliant à celui plus global du Plan Loire Grandeur Nature III,
- partager des expériences autour des thématiques retenues,
- créer un lieu d'échange entre les différents acteurs de cette plate-forme,
- proposer des pistes de réflexion et des orientations relatives aux enjeux à venir.

PROGRAMME

(sous réserve de modifications)

9h00 : Accueil des participants

9h30-10h15 : PLENIERE

- Introduction par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (Yves MERILLON) et la DIREN de bassin (Nicolas FORRAY)
- Plate-forme « eau, espaces, espèces » : objectifs, mise en œuvre et état d'avancement (AELB, Lucien MAMAN et FCEN, Pascal DANNEELS)

10h15-11h45 : ATELIERS & ÉCHANGES D'EXPERIENCES

- ➊ Gestion des données sur les zones humides et la biodiversité du bassin de la Loire (DIREN régionale ou de bassin, GIP Loire Estuaire, FCEN/Centre de Ressource)
- ➋ Gestion des vallées alluviales et de l'estuaire selon leur fonctionnalité hydrologique (GIP Loire Estuaire, CREN Centre, LPO Vienne, Fédération de Pêche 49 / Conservatoire des Rives de la Loire et de ses Affluents)
- ➌ Problématiques et démarches partenariales sur les têtes de bassin (Parc Livradois Forez, Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne, CREN Rhône Alpes ou Limousin, AELB)

11h45-13h00 : PLENIERE

- Restitution des ateliers
- Informations et échanges sur les montages de dossiers dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature III (SGAR et DIREN de bassin)

13h15-14h30 : Déjeuner

14h30-17h00 : PLENIERE

- Le Plan de Gestion des Poissons Migrateurs 2007-2013 et son implication dans le Plan Loire Grandeur Nature III (DIREN de bassin)
- La mise en œuvre de Natura 2000 dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature III (DIREN)
- Les groupes régionaux et de bassin pour la gestion des plantes invasives (FCEN, DIREN des Pays de la Loire)
- Des démarches d'inventaires des zones humides dans le bassin Loire-Bretagne (AELB)

16h30 : Synthèse générale, discussion et conclusion (AELB, DIREN de bassin et FCEN)

17h00 : Clôture

